

ou menacée. Il comporte simplement l'engagement de "se consulter mutuellement", en certains cas de danger.

M. Cambon croit que les éventualités prévues se sont produites: "la paix générale de l'Europe n'a jamais été si sérieusement menacée", — tout le monde le reconnaît, sir Edward Grey le premier; et la France est menacée par l'Allemagne d'une "attaque non provoquée". A l'appui de cette deuxième affirmation, M. Cambon remet à sir Edward Grey une note de M. Viviani attestant que les troupes allemandes sont massées sur la frontière, que deux de leurs patrouilles ont pénétré sur le territoire français, que les Alsaciens-Lorrains ne peuvent franchir la frontière, sous menace d'être fusillés, que les réservistes allemands en France sont rappelés sous les drapeaux. M. Viviani ajoute:

"C'est le dernier stade avant la mobilisation: or, nous n'avons rappelé aucun réserviste. Comme vous le voyez, l'Allemagne l'a fait.... Ces éléments, ajoutés à ceux contenus dans mon télégramme d'hier, vous permettent de faire la preuve au gouvernement britannique de la volonté pacifique de l'un et des intentions agressives de l'autre (Annexe 3 de 105)."

Ayant ainsi complété son dossier, M. Cambon ajoute qu'il "*ne veut pas demander* [à sir Edward] *de déclarer immédiatement que l'Angleterre va intervenir*" — il connaît son homme — mais simplement de "dire ce qu'elle ferait, si certaines éventualités se produisaient", et, en particulier, si l'Allemagne attaquait la France.

Enfin, voilà la vraie question posée.

Sir Edward Grey répond que le cabinet se réunira le lendemain matin (31 juillet) et qu'il reverra l'ambassadeur, dans l'après-midi (105).

Le 31 juillet, à l'heure convenue, l'ambassadeur de France vient chercher la réponse de la nation amie. Le ministre anglais lui annonce que le gouvernement britannique a décidé... de ne prendre aucun engagement! — "*We had come to the conclusion, in the Cabinet today, that we could not give any pledge at the present time.*" (119)

Aucun traité ni obligation de l'Angleterre, ajoute le ministre, ne sont en jeu. Néanmoins, de "nouveaux développements" peuvent changer la situation et induire le gouvernement britannique à intervenir. "La préservation de la neutralité de la Belgique *pourrait* être un facteur, *non pas décisif*, mais important", de la détermination de l'Angleterre. Il va *peut-être* demander à l'Allemagne et à la France de s'engager à respecter la neutralité de la Belgique.

Cette déclaration dubitative mérite d'être notée. J'y reviendrai lorsque j'analyserai l'attitude de l'Angleterre à l'endroit de la Belgique et du Luxembourg.

M. Cambon ramène son interlocuteur au point vital et répète sa question: Si l'Allemagne attaque la France, l'Angleterre soutiendra-t-elle la France?

Sir Edward répète qu'au point où en sont les choses, *il ne peut prendre aucun engagement* — "*as far as things had gone at present, we could not take any engagement.*"